

# AVIS N° 077 - 2019 / BRVM / DG

## MOVIS CI

### Valeur Théorique du Droit Préférentiel de Souscription

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) rappelle au public et aux intervenants du marché que conformément au communiqué de MOVIS CI relatif à l'augmentation de son capital par apport en numéraire à raison d'une (1) action nouvelle pour une (1) action ancienne, la valeur théorique du Droit Préférentiel de Souscription (DPS) est fixée à 15 FCFA.

Le Droit Préférentiel de Souscription sera inscrit à la cote de la BRVM du **24 mai au 12 juin 2019**, sous le symbole **SVOC.DS1**, avec un cours de référence de **15 FCFA**.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays membre de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 23 mai 2019

Pour le Directeur Général de la BRVM,  
Le Directeur du Département des  
Etudes, de la Stratégie et du  
Développement du Marché,  
Chargé de l'Intérim

Birahim DIOUF

